



Bassin
Limousin



Vivre de la viande bovine en Limousin

2020 : DANS UN CONTEXTE EXCEPTIONNEL DE CRISE SANITAIRE, LES REVENUS DES ÉLEVAGES DU BASSIN LIMOUSIN RESTENT SOUS PRESSION



L'année 2020 ne permet pas d'inverser la tendance amorcée depuis 2017 : les revenus des élevages de bovins allaitants du bassin Limousin sont orientés à la baisse. Des marchés chaotiques du fait de la pandémie Covid conjugués à des charges qui ne baissent que très modérément expliquent ce constat.

L'année 2020 restera à n'en pas douter dans les mémoires : au gré des multiples confinements, les habitudes des français auront été profondément perturbées et les répercussions sur le marché de la viande, importantes. L'offre nationale de viande bovine aura ainsi retrouvé des couleurs avec, dès le printemps, un regain d'intérêt pour les produits d'origine France. Cette tendance explique la progression des cours des vaches et génisses de réforme : une hausse plus marquée pour les femelles classées R en lien avec la consommation de haché. Inversement, le marché des jeunes bovins, très dépendant des demandes exports, aura été tout particulièrement pénalisé : la stabilité de la consommation allemande et une petite diversification vers quelques pays tiers (Chine, Israël, ...) n'ont pas permis de compenser la chute de la demande des destinations touristiques (Grèce, Italie). Les cours des jeunes bovins plongent en moyenne de 3% au cours de l'année écoulée, avec une très nette accentuation de l'écart avec 2019 au cours du 2nd semestre. La tendance est similaire pour les animaux maigres, malgré une demande italienne résiliente.

L'année 2020 s'inscrit dans la tendance qui semble désormais caractériser les conditions climatiques du bassin Limousin. Les récoltes d'herbe au printemps auront été satisfaisantes, permettant de stocker des fourrages de qualité et en quantité. L'été aura été à nouveau sec, mais l'épisode de canicule fut globalement moins long que les années précédentes, donc moins impactant pour les affouragements des animaux ou la distribution d'eau. Et les pluies d'automne auront permis des implantations et renouvellement de prairies dans des conditions satisfaisantes. Toutefois, les maïs semés tôt ont été touchés au moment de la floraison ce qui aura conduit à des rendements très hétérogènes en fonction des zones.

Au niveau des charges, une des problématiques majeures a été observée sur les prix de la paille : la hausse importante est la conséquence directe des emblavements de céréales d'hiver en baisse dans les zones céréalières (Vienne, Charente) suite aux inondations de l'automne 2019. Il est toutefois à signaler une accalmie salutaire sur les prix des carburants : le confinement et le frein brutal de l'activité économique au niveau mondial, ont eu pour conséquence une chute vertigineuse des besoins en produits pétroliers.

La note de conjoncture apporte un complément au dossier « Vivre de la viande bovine en Limousin ». Elle s'appuie sur des cas-types dont la structure est définie pour plusieurs années, pour mesurer l'effet direct des changements de conjoncture au niveau des charges et des produits sur la santé économique des systèmes. Plus précisément, ce document explique la formation du revenu pour trois systèmes bovins viande clés du Limousin : veau de lait sous la mère, naisseur herbager et naisseur-engraisseur de jeunes bovins. Il zoome aussi sur la conjoncture des prix de la viande et des principaux postes de charges.

ÉVOLUTION DES CAS TYPES DU BASSIN LIMOUSIN

Nouveaux
cas-types

Le travail de mise à jour des cas type continue. Pour cette campagne, 2 cas types supplémentaires ont été rénovés. Un nouveau cas type a également été créé. Il s'agit d'un système naisseur engraisseur en GAEC. Les évolutions sur les cas type ont été conduites de façon à répondre aux nouveaux défis auxquels doit faire face l'agriculture : baisse de la main-d'œuvre, changement climatique, volatilité des prix,...

L'autonomie fourragère est indispensable. Pour la conserver à un niveau élevé, même en cas d'aléas climatiques de plus en plus fréquents, les quantités de fourrages récoltés ont été augmentées pour avoir une marge de sécurité plus importante. Les fourrages récoltés ont également été diversifiés avec l'introduction de dérobées dans les systèmes. Pour aller chercher des fourrages de meilleure qualité, la fauche précoce a été développée, avec une part d'enrubannage ou d'ensilage qui progresse.

Au niveau des animaux, la sélection génétique a conduit à l'augmentation des formats avec pour conséquence des poids de carcasse revus à la hausse. L'âge au 1^{er} vêlage, sur certains systèmes, est passé de 36 mois à 30 mois sans nécessiter de grands changements dans la conduite des génisses de renouvellement. Cette pratique entraîne la mise en place d'une double période de vêlage afin de conserver des vêlages groupés.

La composition de la main-d'œuvre a également changé sur les exploitations. Les formes sociétaires sont aujourd'hui très fréquentes et les exploitants en individuel ont de plus en plus souvent recours au salariat. Ainsi, il a été choisi de créer un cas type sous statut GAEC. Pour les exploitations individuelles, la main-d'œuvre comportait auparavant l'exploitant et le conjoint collaborateur (compté à mi-temps), ce dernier a été remplacé par un salarié à temps partiel présent, soit quelques jours par an, soit 2 à 3 jours par semaine. Il est issu le plus souvent d'un groupement d'employeur.

Les tableaux ci-dessous vous présentent les principales évolutions de ces 3 cas-types.

Abréviations :

ha : hectare

UGB : Unité Gros Bovin

TMS : Tonne de Matière Sèche

PBVV : Production Brute de Viande Vive

Kgc : kilo de carcasse

Kgvv : kilo de viande en vif

LE CAS-TYPE 2B

SYSTEME NAISSEUR DU PLATEAU DE MILLEVACHES AVEC PRODUCTION DE BROUTARDS ET BROUTARDES

	Ancien cas type	Nouveau cas type
Main-d'œuvre	1,5 unité de travail exploitant	1 exploitant
Nombre de vêlages	90 vêlages, 1 période centrée sur le 15/02 Age au 1 ^{er} vêlage : 36 mois 116 UGB	76 vêlages, 1 période centrée sur le 15/02 Age au 1 ^{er} vêlage : 36 mois 102,2 UGB
Assolement et cultures principales	150 ha dont 4 ha de céréales et 40 ha de parcours non productifs	125 ha, tout herbe, 25 ha de parcours non productifs
Cultures dérobées	-	3 ha de méteils immatures lors de l'implantation de nouvelles prairies
Chargement apparent	0,8 UGB/ha	0,8 UGB/ha
Fourrages récoltés et utilisés	2 TMS/UGB	2,51 TMS/UGB
Surfaces fauchées	45 ha de foin 1 ^{ère} coupe 11 ha de foin 2 ^{ème} coupe 10 ha d'enrubannage	52 ha de foin 10 ha d'enrubannage 3 ha d'enrubannage de méteils
Poids des animaux	Broutardes : 280 kgvv Broutards : 300 kgvv Vache de réforme : 380 kgc	Broutardes : 300 kgvv Broutards : 320 kgvv Vache de réforme : 400 kgc
Production de viande	285 kgvv/UGB PBVV : 32 795 kgvv	260 kgvv/UGB PBVV : 26 564 kgvv

LE CAS-TYPE 3A**SYSTÈME NAISSEUR AVEC ENGRAISSEMENT DE GÉNISSES DE BOUCHERIE**

	Ancien cas type	Nouveau cas type
Main-d'œuvre	1,5 unité de travail exploitant	1 exploitant avec un salarié présent 2 jours par semaine
Nombre de vêlages	75 vêlages, 1 période centrée sur le 15/01 Age au 1 ^{er} vêlage : 33 mois 113 UGB	85 vêlages, 1 période centrée sur le 15/01 Age au 1 ^{er} vêlage : 36 mois 132 UGB
Assolement et cultures principales	95 ha dont 6 ha de céréales	110 ha dont 5 ha de céréales
Cultures dérobées	-	8 ha de méteils immatures
Chargement apparent	1,27 UGB/ha	1,3 UGB/ha
Fourrages récoltés et utilisés	1,6 TMS/UGB	2,22 TMS/UGB
Surfaces fauchées	36 ha de foin 10 ha d'enrubannage	42 ha de foin 1 ^{ère} coupe 5 ha de foin de 2 ^{ème} coupe 15 ha d'enrubannage en 1 ^{ère} coupe 8 ha de dérobées enrubannés
Poids des animaux	Génisses de Lyon (40%) : 300 kgc Génisses lourdes (60%) : 370kgc Broutards : 315 kgv Vaches de réforme : 400 kgc	Génisses de Lyon (70%) : 300 kgc Génisses lourdes (30%) : 370kgc Broutards : 335 kgv Vaches de réforme : 430 kgc
Production de viande	300 kgv/UGB PBVV : 33 740 kgv	308 kgv/UGB PBVV : 40 515 kgv

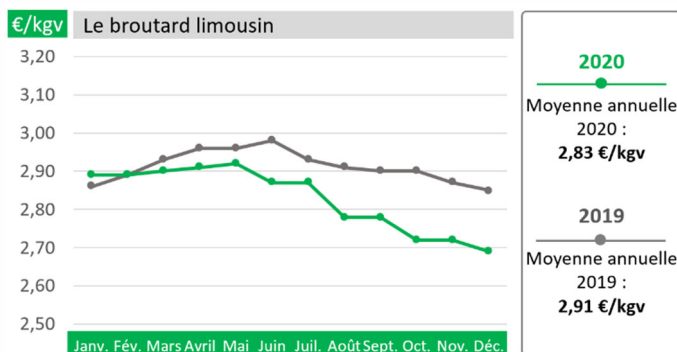
LE CAS-TYPE 4B**SYSTÈME NAISSEUR ENGRAISSEUR AVEC PRODUCTION DE JEUNES BOVINS ET GÉNISSES DE LYON EN GAEC**

	Nouveau cas type
Main-d'œuvre	2 associés
Nombre de vêlages	130 vêlages, 2 périodes centrées sur le 15/08 et le 15/02 Age au 1 ^{er} vêlage : 36 mois 224,5 UGB
Assolement et cultures principales	180 ha dont 5.5 ha de luzerne, 25 ha de céréales et 7 ha de maïs
Cultures dérobées	14 ha de méteils 7 ha de moha/trèfle 7 ha de colza
Chargement apparent	1,5 UGB/ha
Fourrages récoltés et utilisés	2,49 TMS/UGB
Surfaces fauchées	7 ha d'ensilage de maïs 41 ha d'ensilage d'herbe 24,5 ha de foin de 1 ^{ère} coupe 18 ha de foin de 2 ^{ème} coupe 5,5 ha luzerne : 1 coupe en enrubannage, 1 coupe en foin 14 ha d'ensilage de méteils immatures
Poids des animaux	Jeunes bovins : 390 kgc Génisses de Lyon : 330 kgc Vache de réforme : 430 kgc
Production de viande	358 kgv/UGB PBVV : 80 433 kgv

DES COURS DES JEUNES BOVINS FORTEMENT PÉNALISÉS, FAUTE DE DÉBOUCHÉS A L'EXPORT

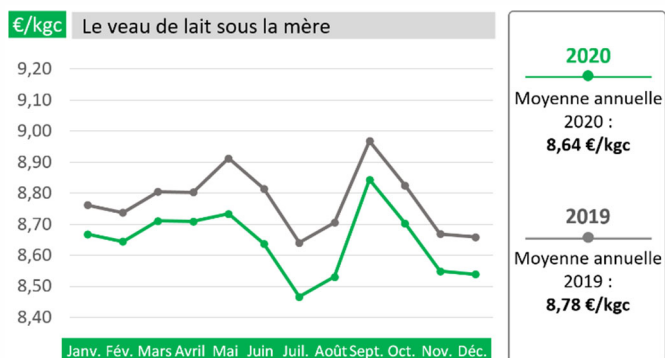
Broutards : une année compliquée

Tout comme pour les jeunes bovins, le cours du broutard était correct début 2020, certes en deçà du niveau observé en 2019 mais proche de 2,90€/kgv. Cependant la pandémie mondiale a eu de forts impacts sur la commercialisation de ces animaux pour le reste de l'année. Le maintien des relations commerciales avec l'Italie n'a pas été suffisant pour compenser la baisse importante des exportations vers l'Espagne et le Maghreb. Bien qu'il y ait eu dès l'été une reprise de l'exportation et de la consommation via la RHD, la demande ne fut pas suffisante pour absorber toute l'offre et faire remonter les prix. Les cours ont ainsi commencé à s'effondrer en mai jusqu'à atteindre un niveau plancher de 2,70€/kgv en fin d'année, s'approchant de prix qui n'avaient pas été observés depuis 2008.



Veaux de lait : la tendance vers du « manger mieux » favorable aux veaux de lait de qualité

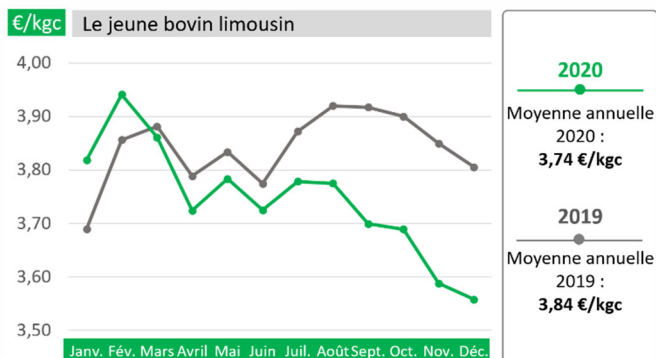
Sur 2020, le cours du veau sous la mère, connaît la même saisonnalité que les 2 années précédentes. En revanche, tout au long de l'année le prix de vente n'a jamais pu égaler celui de 2019, avec une baisse moyenne d'environ 0,15 €/kgc. Le décrochage le plus marqué s'enregistre sur la période estivale (-2%). La crise profonde de la filière intégrée des veaux de boucherie épargne la filière labellisée des veaux de lait sous la mère. Ce marché de niche se maintient grâce à ses veaux de qualités qui trouvent leur place dans les boucheries et GMS, circuits de distributions privilégiés par les Français durant la crise sanitaire. Cependant les veaux de moyenne et bas de gamme sont très vite sanctionnés financièrement, impactés par l'absence de débouchés dans la RHD. L'équilibre de l'offre et de la demande, qui s'est fait grâce à la baisse de production, a permis de relancer le marché sur la fin d'année 2020.



Jeunes bovins limousins : la pandémie de Covid-19 pèse lourdement sur les prix

Malgré un démarrage correct sur le premier trimestre 2020, le prix du jeune bovin a chuté très fortement dès la fin mars pour tomber à 3,72 €/kgc en avril. Le confinement décrété dès le début du printemps - notamment en Italie - a eu un impact direct sur les cours du JB français, et cela au moment où la disponibilité dans les élevages était forte comparée au faible niveau de 2019.

La concurrence entre pays producteurs européens a été marquée sur les marchés d'exportations du sud de l'Europe, affectés par un net recul de l'activité touristique tout au long de l'été. Parallèlement, et malgré le déconfinement progressif, la RHD n'a jamais tourné à plein régime. Ces deux facteurs ont pesé sur les cours des jeunes bovins de type viande. Par conséquent, on a pu constater des retards d'abattage ainsi qu'un alourdissement des carcasses. Cette conjoncture a pesé sur les prix jusqu'à la fin de l'année. Alors qu'il remonte traditionnellement à l'automne, en 2020 le prix du JB s'est effondré à un niveau rarement atteint en début d'hiver (3,56 €/kgc en décembre).



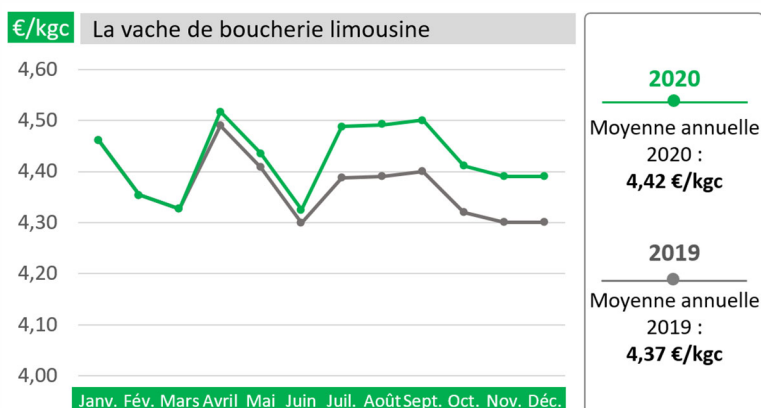
Vache de boucherie limousine : le marché favorable est le point positif de cette année

L'année 2020 a commencé avec des prix identiques à ceux de 2019 : 4,46€/kgc pour janvier, 4,35€/kgc pour février et 4,33€/kgc pour mars. Tout comme en 2019, cette baisse progressive sur le premier trimestre s'explique par un fort taux de réforme lié au manque de fourrage, conséquence d'une nouvelle sécheresse.

À l'inverse, le recul des abattages des vaches laitières permet de faire repartir le marché sur le deuxième trimestre et l'engouement pour du « manger mieux et local » engagé lors du premier

confinement a permis de maintenir des cours supérieurs à l'année 2019 avec un pic à 4,52€/kgc.

Malgré cette tendance, il a été constaté une baisse des prix sur la fin du deuxième trimestre en partie expliquée par une demande forte en « steak haché », défavorable à l'équilibre prix carcasse. Les cours sont ensuite remontés durant la saison estivale et se sont bien maintenus jusqu'à la fin d'année, ce qui a permis aux éleveurs d'avoir un produit vente issu des vaches de réforme supérieur aux années précédentes. Dès septembre, le manque de dynamisme du marché impacte l'ensemble des cotations, avec des niveaux moins élevés que les années précédentes. Les animaux bien conformés peinent à se démarquer. La baisse automnale des cours des vaches laitières va peser sur un marché européen déjà déprimé et donc sur les cours des vaches allaitantes avec des prix qui peinent à se maintenir.



Les prix de vente présentés ici sont le résultat d'un traitement réalisé par l'équipe du Réseau d'Elevage Bovin Viande Limousin. Ils correspondent à des animaux avec **une catégorie, un âge, un poids et une conformation types**. Les évolutions de prix proposées sont basées sur **les cotations régionales, les données des organisations de producteurs et les données observées dans les élevages du réseau**.

EN CONCLUSION

La crise sanitaire aura, à des degrés divers, fortement impactés les cours des animaux commercialisés. Si les vaches de réforme tirent leur épingle du jeu, les cours des animaux maigres et des jeunes bovins reculent fortement au second semestre.

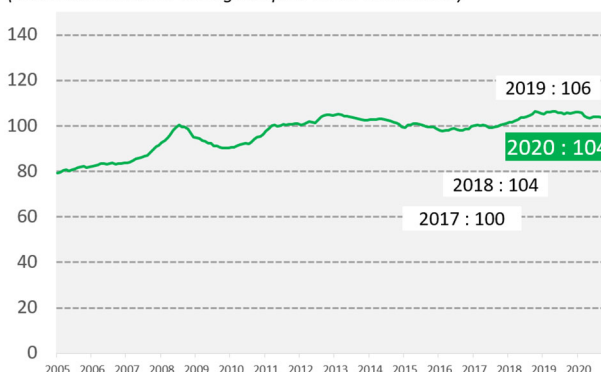
UN REPLI SALUTAIRE DE L'INDICE IPAMPA, GRÂCE AU RECU DU COÛT DES PRODUITS PÉTROLIERS

L'indice IPAMPA comme témoin de l'évolution des charges

L'IPAMPA Viande Bovine (Indice des Prix d'Achats des Matières Premières Agricoles) témoigne de l'évolution des charges rencontrées dans les élevages.

Après 3 années successives de hausse l'IPAMPA s'inscrit en repli (-1,3%). Il est à noter que cette tendance s'explique avant tout par le recul des prix des engrais ainsi que de l'énergie et des carburants. Le confinement et le frein brutal de l'activité économique au niveau mondial, ont eu pour conséquence une chute vertigineuse des besoins en produits pétroliers.

IPAMPA viande bovine : Indice général – base 100 en 2015
(Source : Institut de l'Élevage d'après INSEE et AGRESTE)



L'IPAMPA suit l'évolution des prix des biens et services utilisés par les exploitants dans leur activité agricole. Dans le but d'obtenir un indice spécifique à la filière viande bovine, l'Institut de l'Élevage traite ces informations selon le profil type de charges d'un élevage naisseur-engraisseur.

Les sécheresses successives de 2018 et 2019 maintiennent les coûts des fourrages et de la paille à des niveaux élevés, impactant fortement la trésorerie des exploitations les moins autonomes.

Concernant l'évolution des charges, il faut retenir :

- **le coût des aliments achetés s'accroît en moyenne sur l'année de 1%** (variable suivant les types de formulation) : une conséquence directe de la hausse des prix des tourteaux ;
- **les frais et produits vétérinaires suivent la même tendance depuis 3 ans** : une hausse de +2,5% (contre +2,6% en 2019) ; les frais de gestion progressent également (+ 0,7%).
- après 2 années de fortes augmentations (+16,2% en 2017 et + 19,5% en 2018), puis une stagnation en 2019 (-1,7%), **le prix des carburants recule fortement** (-18,7%) ;
- le fléchissement de 2019 et 2020 du coût de l'énergie (pétrole) induit avec un temps de décalage, **une baisse du coût des engrais** : -2,4 % en moyenne sur la campagne culturale ; les amendements sont en progression (+1,4%).
- **Le coût des semences reste stable** (+0,1%)
- **Les charges de structure** liées à l'entretien des bâtiments et du matériel **sont en progression** (respectivement +3,2% et +1,5%) prolongeant la tendance amorcée depuis 2017. La valeur du fermage est en hausse (+0,6%).

Des postes de charges avec des incidences variables sur le revenu

Incidence des charges sur le revenu : exemple chez le naisseur-engraisseur

	Montant 2020 (€/100 kgv)	Poids des charges totales*	Variation 2020 / 2019	
			Evolution charges	Incidence sur le revenu**
Charges opérationnelles*	89	43 %	+ 2,5 %	- 4,4 %
Aliments achetés	22	11%	+ 1,0 %	- 0,6 %
Frais vétérinaires	14	7 %	+ 2,5 %	- 0,7 %
Engrais	15	8 %	+ 2,0 %	- 0,7 %
Charges de structure Hors amo. Et ff.	118	57 %	+ 0,4 %	- 0,8 %
Carburant	12	6 %	- 2,0 %	+ 5 %

Chaque poste de charges a une incidence différente sur le revenu. Celui-ci dépend d'une combinaison entre :

- le poids du poste dans l'ensemble des charges. Plus le poste est conséquent, plus le revenu sera sensible à son évolution,
- l'évolution elle-même du poste de charges.

Par exemple, chez le naisseur-engraisseur, le poste « aliments achetés » qui représente 11 % des charges, a dégradé le revenu disponible de -0,6 % de par sa hausse de 1,0%.

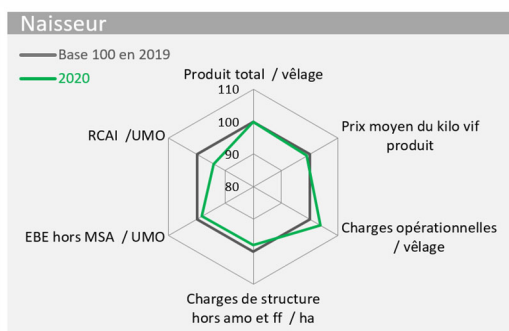
*hors cession des céréales, amortissements et frais financiers - ** à fonctionnement et produits identiques

2020, DES RÉSULTATS TOUJOURS EN BAISSÉ DANS LES TROIS SYSTÈMES SPÉCIALISÉS EN BOVIN VIANDE

En système naisseur, le produit total par vêlage se maintient avec un prix moyen du kilo vif vendu en recul par rapport à l'année précédente (-0,8%), passant de 2,59 € à 2,57 €. En effet, après 2 années d'amélioration en 2017 et 2018, les cours du maigre redescendent pour la seconde année consécutive. Ils restent toutefois au-dessus du plancher de 2016.

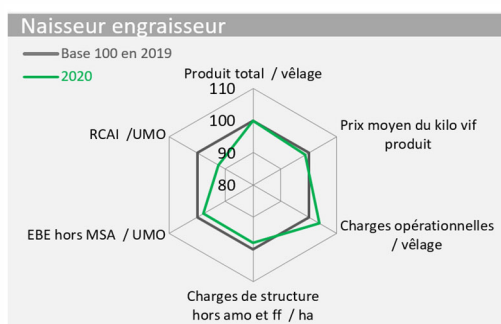
Entre 2018 et 2019 le niveau global des charges d'exploitation était resté stable. En 2020, les charges opérationnelles augmentent de 3,8% et les charges de structure (hors amortissements et frais financiers) diminuent de 2,1%.

En conséquence l'EBE hors MSA /UMO recule de 1,8%. Les postes amortissements et frais financiers augmentent de 1,1% et 0,5%, en lien avec le renchérissement en 2020 du coût du matériel et de la construction. Le RCAI/UMO fléchit au final de 5,9% après une baisse de 7,8 % en 2019.



RCAI : Revenu Courant avant Impôts = produit- charges avant prélèvement des charges sociales MSA des exploitants et avant impôts sur le revenu.
EBE : Excédent Brut d'Exploitation

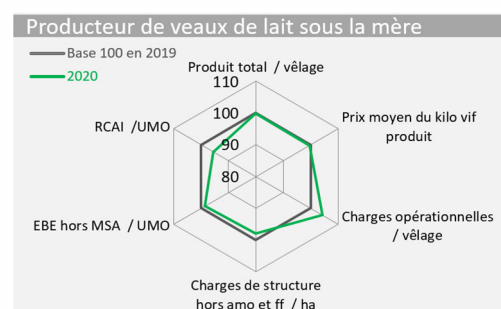
En système naisseur-engraisseur, le produit total dégagé par vêlage diminue faiblement (-0,3%) après une baisse de 0,7% en 2019. Le prix moyen du kilo vif vendu perd 1,3%, pour s'établir à 2,25 €/kgv : une conséquence directe des cours en berne pour les jeunes bovins. Cela se traduit par une baisse du produit viande, partiellement compensée par la hausse des aides animales couplées (+3,7%). Les charges opérationnelles diminuent de -1,7%, principalement grâce à la baisse du prix des carburants. Cela permet de contrebalancer les hausses des autres postes de charge opérationnelles (paille en particulier). Au final, on mesure pour ces systèmes un EBE hors MSA/UMO en repli de -2,2% et un RCAI/UMO qui diminue de -7,6% s'inscrivant ainsi dans la tendance de 2019 (-7,3%) et 2018 (-15%).



RCAI : Revenu Courant avant Impôts = produit- charges avant prélèvement des charges sociales MSA des exploitants et avant impôts sur le revenu.
EBE : Excédent Brut d'Exploitation

Pour le système veaux de lait, l'érosion de la rentabilité se poursuit bien que cette tendance soit moins marquée que dans les autres systèmes. Le niveau de produit total par vêlage diminue légèrement (-0,1%). Le prix moyen du kilo vif vendu baisse très faiblement de 4,11 € à 4,09 € tandis que les aides sont en repli de -0,5%. La hausse de la valeur des céréales autoconsommées, induite par des cours favorables atténue « fictivement » l'érosion du produit en approche comptable et masque en partie la réalité de la perte de chiffre d'affaire des exploitations. Les charges opérationnelles augmentent de 4,2% avec des hausses marquées pour plusieurs postes : achat de paille (+17,7%), frais véto (+7,9%), aliments (+4,5%). Les charges de structure, quant à elles, diminuent de 2,1%.

L'EBE hors MSA/UMO s'inscrit en léger recul (- 818 €) mais le RCAI /UMO baisse de 1 153 €, soit -4% après une baisse de - 4,9% en 2019 et -10% en 2018.



RCAI : Revenu Courant avant Impôts = produit- charges avant prélèvement des charges sociales MSA des exploitants et avant impôts sur le revenu.
EBE : Excédent Brut d'Exploitation

EN CONCLUSION

En 2020, la quasi stabilisation des charges masque dans le détail une augmentation des charges opérationnelles (paille, frais véto, aliment) et une baisse des coûts des carburants (conséquence directe du ralentissement économique provoquée par la Covid19).

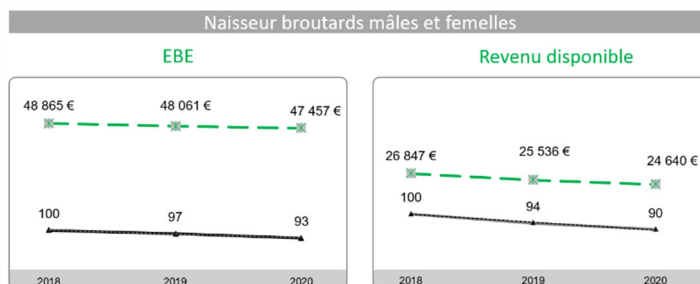
Mais la tendance à la dégradation du résultat des exploitations productrices de viande bovine se confirme. Après une baisse en 2019, le RCAI/UMO affiche des baisses de -5,9%, -7,6%, -4% respectivement pour les systèmes spécialisés naisseurs, naisseurs-engraisseurs de jeunes bovins et producteurs de veaux de lait.

REVENUS ESPÉRABLES - ÉVOLUTIONS TENDANCIELLES DEPUIS 2018

L'évolution de l'EBE et du revenu disponible des trois principaux systèmes de production du bassin Limousin est présentée dans les 6 graphiques ci-dessous, sans évolution ni structurelle ni technique. Afin d'apprécier l'impact de la conjoncture sur les ateliers allaitants au cours du temps, ces résultats sont aussi mesurés en monnaie constante (base 100 l'année 2018).

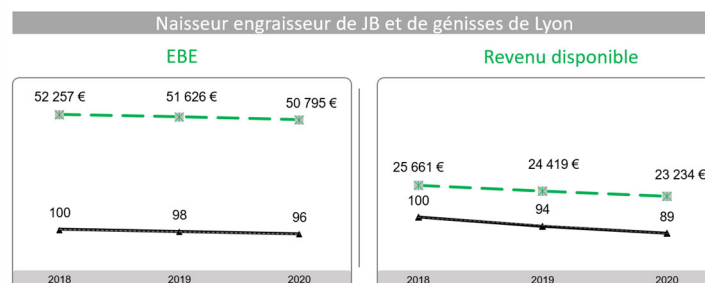
Naisseur broutards mâles et femelles

Les systèmes naisseurs sont impactés par la mauvaise conjoncture de 2020 : leur revenu disponible baisse de 3,5% par rapport à 2019. C'est principalement dû à la baisse des cours du broutard. La relative stagnation des charges entre 2019 et 2020 (grâce à un tassement du prix des carburants) ou la progression des aides, ne compensent que partiellement la perte de produit viande.



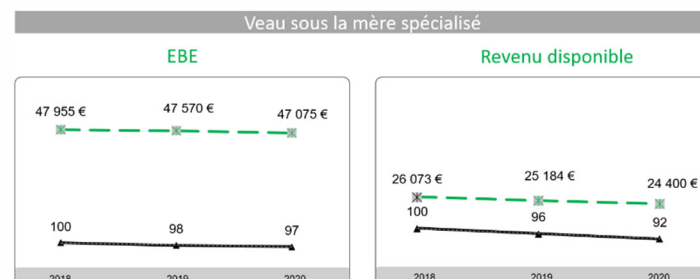
Naisseur Engraisseur de JB et de génisses de Lyon

Le revenu disponible s'établit en baisse par rapport à 2019 (-4,8%). La diminution du produit viande s'explique par des cours des jeunes bovins au plus bas depuis plusieurs années, tandis que la progression des aides ne compense que partiellement ce repli. Les charges se stabilisent, grâce au tassement des prix des carburants mais cela n'arrive pas à inverser l'évolution négative des résultats.



Producteur de veaux de lait sous la mère spécialisé

En système naisseur avec veaux de lait sous la mère, le revenu disponible de 2020 présente une baisse de seulement 3% par rapport à 2019. Cependant les prix de vente des veaux de lait (qui fléchissent légèrement entre 2019 et 2020), couplés à l'astreinte de la main d'œuvre dans de tels systèmes, pénalisent leur attractivité.



EN CONCLUSION

S'il est possible de dégager, dans tous les systèmes allaitants étudiés, un

revenu disponible par UMO de 23 000 à 24 000 €, c'est à la condition de le faire dans les hypothèses de taille de structure, de choix techniques et de performances décrits dans les cas types renouvelés.

Cependant ces 2 dernières années interrogent sur la résilience économique des systèmes étudiés : leurs revenus respectifs sont à nouveau pénalisés, cette année du fait de produits viande en recul. Les résultats économiques sont par ailleurs toujours tributaires de conditions climatiques qui affectent leur fonctionnement et renchérissent les coûts de production. Si les charges ne progressent que très légèrement, la reprise économique mondiale fait craindre un renchérissement des matières premières et pourrait inverser rapidement cette tendance.

EBE (Excédent brut d'Exploitation) = produits d'exploitation – charges opérationnelles et de structure (hors amortissements et f.f.)
Revenu disponible = EBE – annuités (il permet d'assurer l'autofinancement et le prélèvement des éleveurs et une marge de sécurité en trésorerie)

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr

Juillet 2021 – Référence Idele : 00 21 301 057 – Crédit photos : J.M. Cazillac

Document rédigé par : l'équipe du Réseau d'Élevage Bovin Limousin

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

